

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE TASSIN LA DEMI-LUNE

Séance du Mercredi 15 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze du mois d'octobre à dix-neuf heures se sont réunis, les membres du Conseil municipal de la Ville de Tassin la Demi-Lune, sous la présidence de M. Pascal CHARMOT, Maire de Tassin la Demi-Lune.

Date de la convocation : le 9 octobre 2025

Nombre de conseillers en exercice :	34
Nombre de votants :	34

Nombre de conseillers présents : ACQUAVIVA Caroline, BERGERET Pierre, BLANCHIN Jacques, BOULAY Christine, BOUVIER Ghislaine, CADILLAT Michel, CHARMOT Pascal, CHARPENTIER Marie-Catherine, ESSAYAN Martine, FAYOT Michel, FERRAND Benoit, GANDON Francis, GARRIGOU Christine, GAUTIER Éric, HACHANI Yohann, HUSSON Serge, JANNIN Pierrick, JELEFF Michèle, JOLY Franck-Alain, KALITA Matthieu, MARGERI Marielle, MONTROYA Marc-Antoine, PARENTHOEN Yannick, PECHARD Katia, PICHON Laetitia, RANC Julien, RIO Jean-Baptiste, SCHUTZ Claire.

Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de conseillers excusés avec pouvoir : 6 (CONTREL Nathalie donne pouvoir à JANNIN Pierrick, CUZIN Sandrine donne pouvoir à KALITA Matthieu, DE UFFREDI Sabrina donne pouvoir à SCHUTZ Claire, Du VERGER Laurence donne pouvoir à MARGERI Marielle, GUYON Loïc donne pouvoir à ACQUAVIVA Caroline, JOURDAN Milouda donne pouvoir à BLANCHIN Jacques)

Nombre de conseillers absent(s) sans pouvoir : 0

Le secrétariat a été assuré par : RIO Jean-Baptiste

Objet : Décision modificative n°2 de l'exercice 2025 – budget Ville

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°2025-02 du 12 février 2025 approuvant le budget primitif 2025 de la Ville ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°2025-38 du 18 juin 2025 approuvant la décision modificative n°1 de l'exercice 2025 du budget principal de la Ville ;

Vu l'avis favorable de la Commission Ressources humaines, Finances, Numérique, Affaires générales et Vie économique du 2 octobre 2025 ;

Considérant l'ajustement nécessaire des crédits inscrits au budget primitif 2025, comme exposé en séance ;

Considérant que ces écritures sont retracées comme suit :

BUDGET PRIMITIF 2025
SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT	BP 2025	Solde 2024	Reports 2024	DM1	Crédits nouveaux	TOTAL 2025
Dépenses de Fonctionnement	21 014 900,00	0,00	0,00	500 000,00	184 000,00	21 698 900,00
Dépenses réelles de fonctionnement	18 530 272,00	0,00	0,00	500 000,00	182 000,00	19 212 272,00
011 Charges à caractère général	5 541 752,00			100 000,00		5 641 752,00
012 Charges de Personnel	7 578 605,00			0,00	-100 000,00	7 478 605,00
014 Atténuation de Produits	660 000,00			380 000,00	100 000,00	1 140 000,00
65 Autres charges Gestion Courante	4 046 915,00			20 000,00	242 000,00	4 308 915,00
66 Charges Financières	700 000,00			0,00	-60 000,00	640 000,00
67 Charges Exceptionnelles	3 000,00			0,00		3 000,00
Dépenses d'Ordre de fonctionnement	2 484 628,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 486 628,00
042 Dotations aux amortissements	1 000 000,00			110 000,00		1 110 000,00
023 Virement section d'investissement	1 484 628,00			-110 000,00	2 000,00	1 376 628,00
Recettes de Fonctionnement	21 014 900,00	500 000,00	0,00	0,00	184 000,00	21 698 900,00
Recettes réelles de fonctionnement	21 014 900,00	0,00	0,00	0,00	182 000,00	21 196 900,00
70 Produits de Gestion courante	685 400,00					685 400,00
013 Atténuation de Charges	180 000,00					180 000,00
73 Impôts et taxes	19 037 500,00					19 037 500,00
74 Dotations, Subventions	912 000,00				182 000,00	1 094 000,00
75 Autres Produits de Gestion Courante	200 000,00					200 000,00
77 Produits exceptionnels	0,00					0,00
Recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
776 Moins valeur sur cession	0,00					0,00
777 Subv. Inv. Transférable	0,00					0,00
7918 Transfert de charges fct	0,00					0,00
042 quote part subv invest transférée	0,00				2 000,00	2 000,00
002 Excédent Fonctionnement		500 000,00				500 000,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT	BP 2025	Solde 2024	Reports 2024	DM1	Crédits nouveaux	TOTAL 2025
Dépenses d'investissement	7 573 289,00	0,00	21 498 729,61	1 011 000,00	37 000,00	30 120 018,61
Dépenses réelles d'investissement	7 573 289,00	0,00	21 498 729,61	721 000,00	35 000,00	29 828 018,61
10 Dotations, fonds divers et réserves						0,00
13 Subventions d'investissement	0,00					0,00
16 Remboursement emprunts	1 901 000,00					1 901 000,00
20 Immobilisations incorporelles	126 800,00		113 105,74			239 905,74
21 Travaux Bâtiments	4 645 839,00		3 015 677,66	221 000,00	-491 000,00	7 391 516,66
204 Subventions équipements	31 050,00				26 000,00	57 050,00
207 Bâtiment multi-associatif						0,00
210 Extension Prévert						0,00
227 Pôle petite enfance Alai						0,00
23 Immobilisations en cours	868 600,00		18 369 946,21	500 000,00	500 000,00	20 238 546,21
4581 Opération sous mandat						0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00					
Dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00	0,00	290 000,00	2 000,00	292 000,00
041 Acomptes & Transfert Frais Etudes	0,00	0,00		290 000,00		290 000,00
040 quote part subv invest transférée					2 000,00	2 000,00
001 Déficit investissement						0,00
Recettes d'investissement	7 573 289,00	2 572 045,52	18 992 804,10	944 879,99	37 000,00	30 120 018,61
Recettes réelles d'investissement	5 088 661,00	0,00	18 992 804,10	654 879,99	35 000,00	24 771 345,09
10 Dotations et Fds propres	750 000,00		23 892,00	250 000,00		1 023 892,00
13 Subventions d'équipement	535 450,00		2 968 912,10	60 000,00	35 000,00	3 599 362,10
16 Emprunts	3 803 211,00		16 000 000,00	344 879,99		20 148 090,99
165 Dépôts et cautionnements reçus						0,00
45... Opérations pour compte de tiers	0,00					0,00
Recettes d'ordre d'investissement	2 484 628,00	0,00	0,00	290 000,00	2 000,00	2 776 628,00
040 Amortissements	1 000 000,00			110 000,00		1 110 000,00
021 Virement de la section de fct	1 484 628,00			-110 000,00	2 000,00	1 376 628,00
041 Acomptes & Transfert Frais Etudes	0,00			290 000,00		290 000,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00					0,00
001 Excédent d'investissement		648 449,22				648 449,22
1068 Affect. du solde de Fct en Inv	0,00	1 923 596,30	0,00			1 923 596,30

Compte tenu des observations ;

Le Conseil Municipal :

- 1) **APPROUVE** la décision modificative n°2 de l'exercice 2025 du budget principal de la Ville ;

Après en avoir délibéré par :

- **24 voix POUR**
- **10 ABSTENTIONS** (Mesdames DU VERGER, ESSAYAN, MARGERI, PECHARD, PICHON et Messieurs FAYOT, FERRAND, JOLY, MONTOYA et RANC)

Fait et délibéré en séance le : 15 octobre 2025

Certifie exécutoire par :

- Transmission en préfecture du Rhône le : 24/10/2025
- Mise en ligne sur le site Internet de la Commune de Tassin la Demi-Lune le : 24/10/2025



Pascal CHARMOT
Maire de Tassin la Demi-Lune

Jean-Baptiste RIO
Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai.